



PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2020-2022

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX
DE LA MONTÉRÉGIE-EST

Plan d'action 2020-2022 à l'égard des personnes handicapées est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSS de la Montérégie-Est) :

2750, boulevard Laframboise
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Y8
Téléphone : 450 771-3333

Le présent document est disponible sur le site Internet du CISSS de la Montérégie-Est
à l'adresse suivante : www.santeme.quebec

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives du Québec 2018

ISBN (Version électronique : 978-2-550-88690-7)

© Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
2. CADRE LÉGAL	2
3. Portrait de l'organisation.....	3
3.1 Mission et vision	3
3.2 Services offerts	3
3.3 Le CISSS de la Montérégie-Est en bref	4
3.4 Installations	4
3.5 Comité de travail et coordination de la démarche pour actualiser le Plan d'action.....	5
4. BILAN DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019-2020	6
5. PLAN D'ACTION 2020 – 2022	9
6. CONCLUSION	7
7. ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION.....	8
ANNEXE 1	9
Carte territoriale du CISSS de la Montérégie-Est	10
ANNEXE 2	11
Travaux pour l'amélioration de l'accessibilité des lieux.....	12

DÉFINITION DES ACRONYMES

CHSLD	Centre d'hébergement de soins de longue durée
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
CPEJ	Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse
CRJDA	Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DPDITSADP	Direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique
DRF	Direction des ressources financières
DRHCAJ	Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
DRI	Direction des ressources informationnelles
DST	Direction des services techniques
L.R.Q.	Lois et Règlements du Québec
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAPH	Plan d'action à l'égard des personnes handicapées
PPH	Processus de production du handicap
RLS	Réseau local de services
RTS	Réseau territorial de services

1. Introduction

Dans un souci de réduire les obstacles à l'intégration sociale des personnes vivant avec un handicap, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est s'est engagé dans une démarche afin d'identifier les principaux obstacles à l'intégration ainsi que les divers moyens à mettre en place pour les surmonter.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* et est soutenue par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Un deuxième Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH) a été adopté par le CISSS de la Montérégie-Est en 2018. Vous trouverez ci-joint le bilan de l'année 2019-2020 de ce plan d'action, ainsi que le plan d'action pour 2020-2022.

2. Cadre légal

Avant de faire état du bilan des réalisations et pour mieux cerner les enjeux de ce plan, il importe de rappeler les obligations légales inscrites à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., c. E-20.1) et qui requièrent une réponse du CISSS. Ces obligations, selon les articles de cette loi, sont les suivantes :

Chaque ministère et organisme public qui emploient au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement (article 61.1).

Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées (article 61.3).

C'est dans la Loi que l'on retrouve la définition de « personne handicapée », inspirée du Modèle conceptuel québécois du processus de production du handicap (PPH). Ainsi, on entend par cette expression : « *Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes* ».

La population visée par le plan d'action comprend donc les personnes correspondant à cette définition. Celle-ci s'applique à toute personne, femme ou homme, ayant une déficience. Il peut s'agir d'un enfant, d'un adulte ou d'une personne aînée. En ce qui a trait à l'incapacité, celle-ci doit être significative et persistante. L'incapacité peut être motrice, intellectuelle, de la parole ou du langage, visuelle, auditive ou associée à d'autres sens. Elle peut être reliée à des fonctions organiques ou, encore, à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale.

3. Portrait de l'organisation

3.1 Mission et vision

La mission du CISSS de la Montérégie-Est est de :

- Maintenir, améliorer et rétablir la santé et le bien-être de la population du réseau territorial de services (RTS) de la Montérégie-Est en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux intégrés et de qualité.
- Dispenser des services de protection de la jeunesse et de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation et leur famille de l'ensemble de la région sociosanitaire de la Montérégie.

La vision du CISSS de la Montérégie-Est est la suivante :

- Des soins de santé et de services sociaux accessibles et efficaces, qui s'adaptent aux besoins de la population de la Montérégie-Est.
- Des services de protection et de réadaptation accessibles et efficaces qui s'adaptent aux besoins des jeunes en difficulté et leur famille pour l'ensemble de la Montérégie.

3.2 Services offerts

À l'hôpital :

- Services diagnostiques et soins médicaux généraux et spécialisés.

En centre local de services communautaires (CLSC) :

- Services de santé et services sociaux courants de nature préventive, curative, de réadaptation et de réinsertion, offerts au CLSC, à l'école, au travail ou à domicile.
- Activités de santé publique.

En centre de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) :

- Services de nature psychosociale, y compris des services d'urgence sociale, requis par la situation d'un jeune en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse et de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.
- Services en matière de placement d'enfants, de médiation familiale, expertise pour la garde d'enfants, d'adoption et de recherche dans les antécédents biologiques.
- Services d'accompagnement et de soutien à l'entourage de ces jeunes.

En centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) :

- Services d'adaptation ou de réadaptation et d'intégration sociale à des jeunes en difficulté d'adaptation.
- Services d'accompagnement et de soutien à l'entourage de ces jeunes.

En centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)

- Services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance dans un milieu de vie temporaire ou permanent.
- Services de réadaptation, psychosociaux, infirmiers, pharmaceutiques et médicaux à des adultes qui ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel en raison d'une perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale.

3.3 Le CISSS de la Montérégie-Est en bref

Le CISSS de la Montérégie-Est est situé dans la partie est de la Montérégie et couvre une superficie de 3 485 km². Il regroupe totalement ou partiellement six (6) municipalités régionales de comté (MRC) (d'Acton, des Maskoutains, de la Vallée-du-Richelieu, Agglomération de Longueuil, de Marguerite-D'Youville et de Pierre-De Saurel). Le CISSS de la Montérégie-Est compte 523 000 habitants.

Le CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST a employé 14 641 employés et 824 médecins ont travaillé dans les installations qui le composent. Un millier de bénévoles sont présents dans les différents services de l'organisation. L'établissement a également reçu 461 stagiaires en médecine, 61 007 stagiaires au niveau des services multidisciplinaires et 3 559 stagiaires en soins infirmiers.

L'organigramme est disponible à l'adresse Internet suivante :

<http://www.santeme.quebec/>

3.4 Installations

Le CISSS de la Montérégie-Est regroupe les installations situées dans les RLS Richelieu-Yamaska, Pierre-Boucher, Pierre-De Saurel et celles qui offrent des services de protection de l'enfance et de la jeunesse ainsi que des services de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation à l'ensemble de la région sociosanitaire de la Montérégie. L'établissement compte 57 installations présentées sur la carte de son territoire à l'annexe 1.

3.5 Comité de travail et coordination de la démarche pour actualiser le plan d'action

La révision et l'établissement du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées sont sous la responsabilité de la direction des programmes de déficience intellectuelle-trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DPDITSADP).

La rédaction du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH) ne peut se faire sans la collaboration d'autres directions du CISSS de la Montérégie-Est. Les directions suivantes ont donc été mises à contribution pour réaliser les actions définies dans le premier plan d'action et établir de nouvelles cibles d'intervention. :

- Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
- Direction des services techniques
- Direction des ressources financières

Un comité de travail en assure également le suivi. Voici les personnes qui composent le comité PAPH.

- Dominique Auger, directrice des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique.
- Annie Delisle, chef de programme à la direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique.
- Caroline Brodeur, conseillère en communication, Direction des ressources humaines, communications et des affaires juridiques.
- Sylvie Nadeau, agent de gestion du personnel au service d'acquisition et rétention des talents, Direction des ressources humaines, communications et des affaires juridiques.
- Denis Verville, chef de service gestion de projets, Direction des services techniques.
- Sophie Boucher, chef de service des achats, Direction des ressources financières.

4. Bilan des activités réalisées en 2019-2020

Au cours de l'année 2019-2020, le CISSS de la Montérégie-Est a reçu et traité deux plaintes de la part de personnes handicapées. Une de ces plaintes a mené à des mesures d'accommodement.

	Nombre de plaintes reçues et traitées par la commissaire aux plaintes et à la qualité des services	Principaux motifs de plainte	Nombre de plaintes ayant mené à des mesures d'accommodement	Exemples de mesures d'accommodement mises en place
Plaintes relatives à l'accès aux documents	0			
Plaintes relatives à l'accès aux installations	0			
Plaintes relatives aux services offerts	1	Chèque emploi-service pour préparation des repas	1	Révision du programme SAD et CES possible pour préparation de repas si non compensé. Régulé en 2020-2021.
Autres types de plaintes	1	Attente clinique TSA	0	

Le tableau suivant présente le bilan des activités réalisées du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 afin de réduire les obstacles vécus par les personnes handicapées dans leurs interactions avec le CISSS de la Montérégie-Est.

ACCESSIBILITÉ DES LIEUX					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Actions réalisées	Responsable	Date de réalisation
L'accessibilité des lieux de diverses installations ne répond pas à l'ensemble des normes d'accessibilité universelle. Les personnes handicapées vivent des obstacles variés selon l'installation et la nature de leurs incapacités.	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'amélioration de l'accessibilité aux différentes installations du CISSS de la Montérégie-Est. 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec des experts en accessibilité universelle pour un projet spécifique prévu au plan de réaménagement. 	<ul style="list-style-type: none"> Des experts en accessibilité participent à la révision des plans et devis pour le projet de l'urgence de Richelieu-Yamaska. 	DST	Hiver 2019 et en continu

ACCESSIBILITÉ WEB ET DOCUMENTS IMPRIMÉS					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Actions réalisées	Responsable	Date de réalisation
Le site web est en reconstruction et ne répond pas aux normes d'accessibilité.	<ul style="list-style-type: none"> Revoir la conception du site web du CISSS de la Montérégie-Est. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un comité de travail montréalais. 	<ul style="list-style-type: none"> Le site web du CISSS de la Montérégie-Est est revu et répond aux standards gouvernementaux en ce qui a trait aux normes d'accessibilité. 	DRHCAJ Collaboration DRI	Lancement du nouveau portail Web Santémontréalais : mai 2019

SENSIBILISATION					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Actions réalisées	Responsable	Date de réalisation
Méconnaissance de la réalité des obstacles vécus par les personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Poursuivre les activités de sensibilisation visant à faire connaître les obstacles vécus par les personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Actualiser le plan d'action de communication de la semaine québécoise des personnes handicapées. ▫ Autre(s) activité(s) à discuter en cours d'année : sondage, textes dans les journaux, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Post Facebook durant la semaine québécoise des personnes handicapées 2019. 	DRHCAJ Collaboration DPDITSADP	Juin 2019

5. Plan d'action 2020 – 2022

Ce plan d'action vise la période allant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2022. Il présente des actions à entreprendre touchant divers thèmes tels l'emploi, l'accessibilité des lieux, l'approvisionnement, la communication et la sensibilisation.

GÉNÉRAL					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Échéancier
Méconnaissance de la réalité des personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Avoir une structure de suivi du PAPH qui soutienne l'atteinte des objectifs. ▫ Bénéficier du savoir expérientiel d'une personne handicapée pour bien identifier les priorités du plan d'action de l'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Évaluer les mécanismes actuels de suivi du PAPH et les ajuster au besoin. ▫ Intégrer un employé handicapé au sein du comité de travail. ▫ Intégrer un patient partenaire handicapé au sein du comité de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Mécanismes de suivi analysés et ajustés au besoin. ▫ Deux personnes handicapées intégrées au comité de travail. 	DPDITSADP	Été 2021

EMPLOI					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Échéancier
Connaissance des obstacles liés à l'embauche et au maintien en emploi des personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Documenter les obstacles vécus par le personnel handicapé à notre emploi. ▫ Documenter les obstacles vécus par les gestionnaires/ressources humaines face à l'embauche de personnes handicapées. ▫ Identifier les conditions et actions gagnantes réalisées permettant d'assurer l'embauche et le maintien en emploi de personnel handicapé. ▫ Valider si nos offres d'emploi favorisent l'attraction de candidats handicapés. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Réaliser des entrevues expérience-employés avec au moins 5 employés handicapés de notre CISSS. ▫ Réaliser des entrevues avec au moins 5 gestionnaires ou agents RH de notre CISSS. ▫ Analyser les résultats d'entrevue. ▫ Recenser des secteurs et titres d'emploi avec un accès et adaptation possible de l'environnement de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Au moins 10 entrevues expérience employés et gestionnaires/RH sont réalisées. ▫ Les obstacles et les conditions favorables à l'embauche et au maintien en emploi sont établis. 	DRHCAJ – Volet Bureau de santé, Prévention et SART	<p>Entrevues : Printemps 2021</p> <p>Analyse des résultats et pistes d'action : Été 2021</p>

Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Échéancier
Absence de compilation des mesures adaptatives mises en place par l'établissement lors de l'embauche ou en cours d'emploi pour le personnel handicapé.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Mieux connaître les mesures adaptatives mises en place pour accueillir et maintenir en poste notre personnel handicapé. ▫ Mesurer l'utilisation du budget centralisé à la direction DITSADP des mesures adaptatives mises en place pour l'embauche de nouvelles personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Recenser les mesures adaptatives. ▫ Documenter l'utilisation du budget. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ La recension des mesures adaptatives lors de l'intégration et en cours d'emploi est réalisée. ▫ Un bilan financier sera produit. 	DRHCAJ – Bureau de santé et prévention Collaboration DPDITSADP DRF	Recension des mesures : Automne 2021 État financier : Printemps 2021
Manque de connaissance des mesures/services existants entourant les personnes handicapées en matière d'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Identifier les mesures financières/ressources existantes lors de l'intégration de personnes handicapées. ▫ Informer les gestionnaires et le personnel du service d'acquisition et de rétention des talents sur le sujet. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Rédiger un guide de ressources en y intégrant les offres de services /contact des partenaires pouvant être interpellés lors d'un processus d'embauche ou d'intégration ainsi que et les outils /ressources utilisées par le bureau de santé en matière de mesures adaptatives. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Un guide des ressources/mesures existantes est réalisé et diffusé au personnel du service acquisition et de rétention des talents. 	DPDITSADP Collaboration DRHCAJ	Complétion du guide : année 2021 Diffusion : année 2022

ACCESSIBILITÉ DES LIEUX

Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Échéancier
Manque de connaissance du personnel des services techniques sur l'accessibilité universelle (au-delà du code du bâtiment).	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Informer et sensibiliser les différents chargés de projets aux normes d'accessibilité universelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Offrir une formation en accessibilité universelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Un taux de participation de 90% des chargés de projet à la formation. 	DST Collaboration DPDITSADP DRHCAJ	Automne 2021
L'accessibilité des lieux de diverses installations ne répond pas à l'ensemble des normes d'accessibilité universelle. Les personnes handicapées vivent des obstacles variés selon l'installation et la nature de leurs incapacités.	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Poursuivre l'amélioration de l'accessibilité dans le cadre des travaux en cours dans les installations du CISSS de la Montérégie-Est (Voir annexe 2). 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Impliquer des experts en accessibilité universelle pour un projet spécifique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▫ Des experts en accessibilité universelle participent aux différentes phases du projet d'agrandissement de l'hôpital Pierre-Boucher. 	DST	En continu dans la réalisation du projet d'agrandissement

APPROVISIONNEMENT					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Échéancier
Le processus d'approvisionnement est essentiellement basé sur le moindre coût et ne tient pas compte des besoins possibles d'accessibilité.	<ul style="list-style-type: none"> □ Informer et sensibiliser les gestionnaires et le personnel responsable de l'approvisionnement à l'article 61.3 de la Loi. 	<ul style="list-style-type: none"> □ Tenir une activité d'information sur les principes de l'approvisionnement accessible. 	<ul style="list-style-type: none"> □ Un taux de participation de 90% des acheteurs à la formation. 	DRF Collaboration DRHCAJ	Printemps 2022

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION					
Obstacles priorités	Objectifs	Moyens	Cibles/indicateurs de résultat	Responsable	Échéancier
Méconnaissance de la réalité des obstacles vécus par les personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> □ Poursuivre les activités de sensibilisation visant à faire connaître les obstacles vécus par les personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> □ Se doter d'un plan de communication externe et interne pour la semaine québécoise des personnes handicapées et les autres moments propices de l'année. 	<ul style="list-style-type: none"> □ Plan de communication adopté □ Mise en œuvre débutée 	DRHCAJ Collaboration DPDITSADP	Automne 2021

Le CISSS ayant une direction dédiée à la DITSADP, les actions pour améliorer l'accès et la continuité des soins et services offerts par la direction elle-même se trouvent dans les plans d'action de la direction et sont la raison d'être de cette direction. Les principaux chantiers de la DPDITSADP pour les années 2020-2021 et 2021-2022, afin d'améliorer son offre de services aux personnes handicapées, sont les suivants :

Intervention précoce auprès des enfants d'âge préscolaire

Au cours de l'année 2019-2020, le CISSS de la Montérégie-Est a reçu des allocations visant à déployer le programme provincial Agir tôt. Au CISSS de la Montérégie-Est, le projet Agir tôt est porté conjointement par les directions jeunesse et la DPDITSADP. La finalité recherchée est d'intervenir précocement auprès des enfants d'âge préscolaire qui présentent un **retard** dans leur développement afin de soutenir l'actualisation de leur plein potentiel de réussite scolaire, et ultimement de participation sociale.

Les allocations reçues en 2019-2020 ont permis l'embauche de professionnels dont les rôles sont de dépister les enfants qui présentent des retards de développement, d'entreprendre une stimulation précoce, de procéder aux évaluations requises pour préciser les causes du retard et identifier les meilleures approches, ainsi que, le cas échéant, établir un diagnostic et référer l'enfant vers d'autres services pouvant répondre à ses besoins.

Un nouvel investissement est annoncé par le MSSS pour 2020-2021 qui permettra l'embauche de personnel additionnel. Les travaux pour améliorer la fluidité de la trajectoire des services pour les enfants d'âge préscolaire, entrepris en 2019-2020, se poursuivront en 2020-2022.

Diversification de l'offre de milieux résidentiels disponibles pour les personnes handicapées

Les personnes handicapées ont des besoins très différents en ce qui a trait à leur milieu de résidence. Alors que certaines peuvent vivre de façon totalement autonome à domicile, d'autres ont des besoins en termes de soins de santé et de soutien aux activités de la vie quotidienne et domestique qui requièrent des services de soutien à domicile importants, un milieu de vie supervisé ou un hébergement avec des soins et services 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Alors que certaines personnes handicapées souhaitent d'abord et avant tout rester près de leur réseau social et familial, d'autres peuvent prioriser leur besoin de vivre avec des personnes avec lesquelles elles partagent des intérêts, quitte à s'éloigner de leur réseau social et familial.

Les personnes handicapées peuvent de plus en plus aspirer à une pleine participation sociale et leurs attentes en ce qui a trait aux milieux résidentiels se modifient, entraînant l'apparition de nouveaux modèles de logement social en Montérégie-Est, tout comme ailleurs au Québec. Considérant ces besoins et ces aspirations variées, il importe d'avoir une offre de milieux résidentiels diversifiée afin de permettre aux personnes handicapées de choisir un milieu de vie qui corresponde le mieux possible à leurs styles de vie, leurs priorités. La diversification de cette offre de milieux résidentiels sera une des priorités de la DPDITSADP pour les années 2020-2021 et 2021-2022, à travers divers projets :

- Construction de la maison des aînées, maison alternative de Longueuil qui comptera notamment 2 unités de 12 chambres permettant d'accueillir des personnes handicapées dans un milieu adapté à leurs besoins;
- Développement de ressources d'hébergement permettant de répondre aux besoins des personnes handicapées ayant des comportements perturbateurs;
- Soutien aux initiatives de logement social.

Bonification de l'offre de services liée aux activités socioprofessionnelles

Actuellement, certaines personnes handicapées sur le territoire de la Montérégie-Est n'ont pas accès à des activités socioprofessionnelles qui répondent adéquatement à leurs besoins et aspirations. Un des enjeux est que le nombre de places en activités de jour offert par notre établissement, en collaboration avec nos partenaires du secteur communautaire, ne permet pas de répondre à l'ensemble de la demande. Le CISSS de la Montérégie-Est poursuivra donc ses efforts pour développer de nouvelles places en activités de jour, en plateaux de travail et pour soutenir la participation sociale et l'intégration au travail des personnes handicapées.

6. Conclusion

L'actualisation du plan d'action à l'égard des personnes handicapées a été une fois de plus une démarche qui a amené plusieurs directions à travailler ensemble. Cela a été à nouveau une opportunité d'échange et de sensibilisation avec des directions qui sont en contact moins régulièrement avec les personnes handicapées.

Nous nous engageons à nouveau, par ce troisième plan d'action, à poursuivre nos efforts pour éliminer les obstacles que rencontrent les personnes handicapées lorsqu'elles interagissent avec le CISSS de la Montérégie-Est, notamment en y recherchant un emploi, en y occupant un emploi ou en y recevant des soins de santé ou des services sociaux.

7. Adoption et diffusion du plan d'action

La pandémie de COVID-19 a retardé la réalisation du bilan des actions 2019-2020 et l'adoption du plan d'action 2020-2022; le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020-2022 a été adopté par le comité de direction le 25 février 2021 et déposé sur le site internet de l'organisation à l'adresse www.santeme.quebec

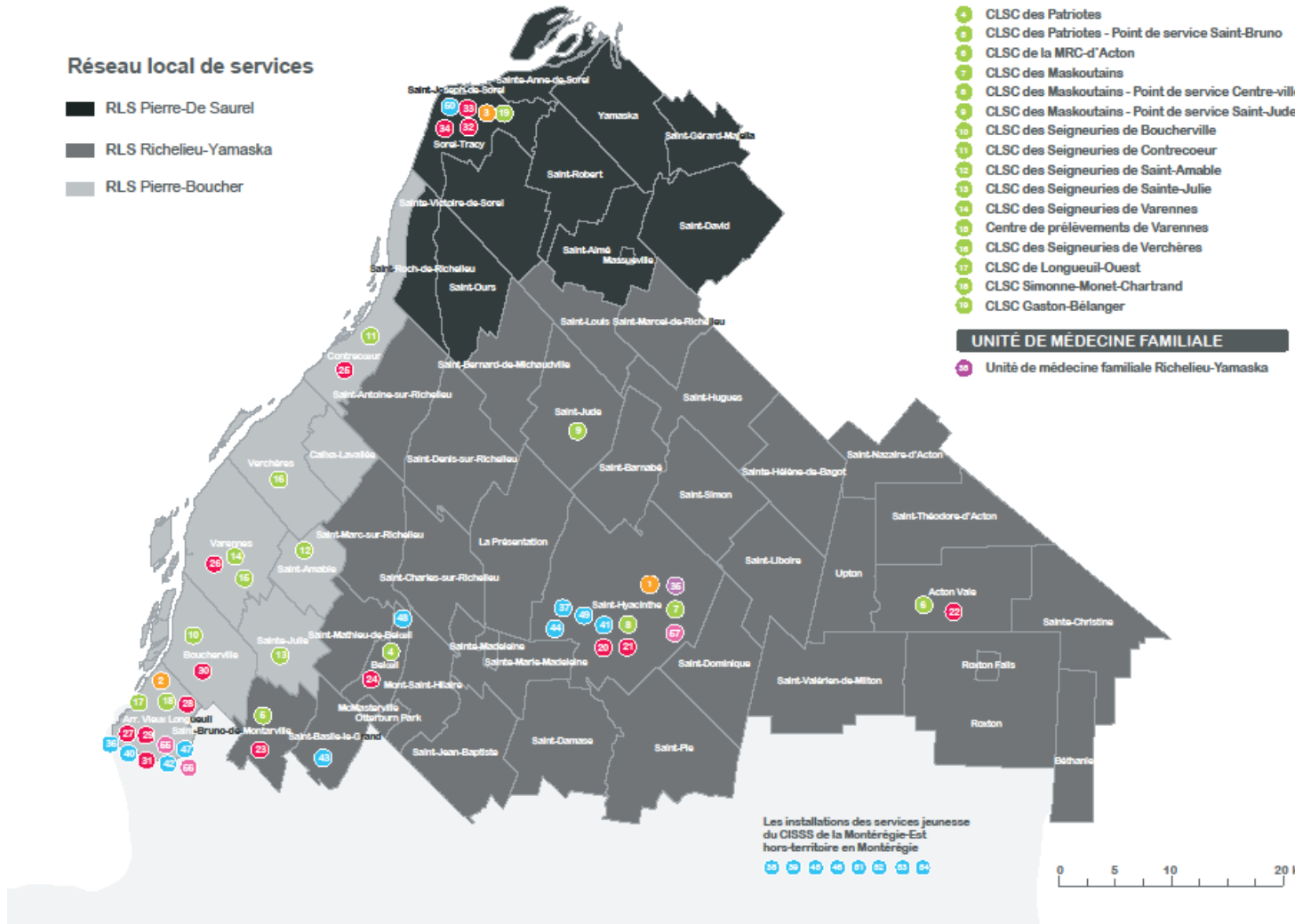
Annexe 1



NOS INSTALLATIONS

Réseau local de services

- RLS Pierre-De Saurel
- RLS Richelieu-Yamaska
- RLS Pierre-Boucher



HÔPITAUX

- 1 Hôpital Honoré-Mercier et siège social
- 2 Hôpital Pierre-Boucher
- 3 Hôtel-Dieu de Sorel

CLSC

- 4 CLSC des Patriotes
- 5 CLSC des Patriotes - Point de service Saint-Bruno
- 6 CLSC de la MRC-d'Acton
- 7 CLSC des Maskoutains
- 8 CLSC des Maskoutains - Point de service Centre-ville
- 9 CLSC des Maskoutains - Point de service Saint-Jude
- 10 CLSC des Seigneuries de Boucherville
- 11 CLSC des Seigneuries de Contrecoeur
- 12 CLSC des Seigneuries de Saint-Amable
- 13 CLSC des Seigneuries de Sainte-Julie
- 14 CLSC des Seigneuries de Varennes
- 15 Centre de prélèvements de Varennes
- 16 CLSC des Seigneuries de Verchères
- 17 CLSC de Longueuil-Ouest
- 18 CLSC Simone-Monet-Chartrand
- 19 CLSC Gaston-Bélanger

UNITÉ DE MÉDECINE FAMILIALE

- 20 Unité de médecine familiale Richelieu-Yamaska

CENTRES D'HÉBERGEMENT

- 21 Centre d'hébergement Andrée-Perrault
- 22 Centre d'hébergement de l'Hôtel-Dieu-de-Saint-Hyacinthe
- 23 Centre d'hébergement de la MRC-d'Acton
- 24 Centre d'hébergement de Montarville
- 25 Centre d'hébergement Marguerite-Adam
- 26 Centre d'hébergement De Contrecoeur
- 27 Centre d'hébergement De Lajemmerais
- 28 Centre d'hébergement de Mgr-Coderre
- 29 Centre d'hébergement du Chevalier-De Lévis
- 30 Centre d'hébergement du Manoir-Trinité
- 31 Centre d'hébergement Jeanne-Crevier
- 32 Centre d'hébergement René-Lévesque
- 33 Centre d'hébergement Élisabeth-LaFrance
- 34 Centre d'hébergement J.-Arsène-Parenteau
- 35 Centre d'hébergement de Tracy

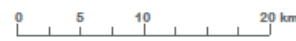
SERVICES JEUNESSE

- 36 Campus de Longueuil (réadaptation en internat et services psychosociaux)
- 37 Campus de Saint-Hyacinthe (réadaptation en internat)
- 38 Campus de Chambly (réadaptation en internat)
- 39 Campus de Valleyfield (réadaptation en internat et services psychosociaux)
- 40 Foyer l'Envol et l'Aquarelle (réadaptation en internat)
- 41 Foyer l'Orchidée (réadaptation en internat)
- 42 Foyer l'Équipée (réadaptation en internat)
- 43 Foyer l'Explorateur (réadaptation en internat)
- 44 Foyer le Voilier (réadaptation en internat)
- 45 Foyer l'Escargot (réadaptation en internat)
- 46 Foyer le Colibri (réadaptation en internat)
- 47 Centre de services de réadaptation externes et services psychosociaux (Longueuil)
- 48 Centre de services psychosociaux (Beloeil)
- 49 Centre de services de réadaptation externes et services psychosociaux (Saint-Hyacinthe)
- 50 Centre de services psychosociaux (Sorel)
- 51 Centre de services de réadaptation externes et services psychosociaux (Châteauguay)
- 52 Centre de services de réadaptation externes et services psychosociaux (Saint-Jean-sur-Richelieu)
- 53 Centre de services psychosociaux (Vaudreuil-Dorion)
- 54 Centre de services de réadaptation externes et services psychosociaux (Valleyfield)

CENTRES ADMINISTRATIFS

- 55 Centre administratif Adoncour
- 56 Centre administratif du Tremblay
- 57 Centre administratif Gauthier

Les installations des services jeunesse du CISSS de la Montérégie-Est hors-territoire en Montérégie



Annexe 2

Travaux pour l'amélioration de l'accessibilité des lieux

Hôpital Pierre-Boucher

- L'unité de médecine du 7^e Nord a été rénovée en 2016-2017. Trente pour cent des salles de toilettes des chambres ont été rénovées et agrandies pour la mobilité des personnes. Au rez-de-chaussée de l'hôpital, une des salles de toilette à l'entrée devrait être rénovée durant l'année 2018.

Hôpital Honoré-Mercier

- La conception du projet de l'urgence avance rondement et il est prévu que toutes les toilettes soient aux normes du code du bâtiment et/ou des guides de gestion d'aménagement d'unité du MSSS. Travaux en cours avec la société Logique pour l'accessibilité du printemps 2019 jusqu'en 2021.

Centre d'hébergement J.-Arsène-Parenteau

- Modification de 18 vanités dans les chambres des résidents pour permettre l'accès aux fauteuils roulants (2018).
- Ajout de lève-patients sur rails dans toutes les chambres (2018).

Centre d'hébergement de Montarville

- Quarante nouvelles vanités avec de la tuyauterie adaptée pour que le siphon et la descente soient le plus près du mur possible. Aussi une profondeur de lavabo moindre pour faciliter le passage d'un fauteuil roulant. La patte verticale a été éliminée par un panneau en triangle en angle fixé au mur (2019).
- Élargissement des portes des salles de bain thérapeutiques pour le passage de futures civières bariatrique surdimensionnées pour des soins d'hygiène plus adaptés (2019).
- Agrandissement des deux salles à manger pour la mobilité, le confort et la qualité de vie des résidents (2018).

Centre d'hébergement de la Jemmerais

Réaménagement d'une salle de bain au RDC (2018).

Centre d'hébergement d'Acton Vale

Rénovation complète de la salle de bain (2019)

Centre jeunesse – Saint-Hyacinthe

Réfection de l'asphalte des trottoirs d'accès de l'entrée principale (problématique d'accès aux personnes à mobilité réduite) (2018).